

facilement attirer de l'autre côté de la frontière où les occasions sont plus nombreuses et les traitements meilleurs.

Or le ministre a expliqué que ce phénomène prouve que le Canada a atteint la maturité artistique. On peut évidemment considérer comme un compliment pour le Canada le fait que nos artistes sont invités à se produire aux États-Unis où la concurrence artistique est plus serrée. C'est naturellement une façon de voir les choses, mais c'est un phénomène qui dure malheureusement depuis des années: les plus grands talents canadiens, non seulement dans le domaine de l'art, mais aussi dans d'autres domaines professionnels, sont allés aux États-Unis. C'est quelque chose qui n'a pas servi au mieux les intérêts de notre pays. Je pense qu'on pourrait en donner une autre explication, savoir qu'il n'y a, sous le régime actuel de monopole détenu par Radio-Canada dans le domaine des télédiffusions, aucune autre possibilité pour les artistes canadiens. Si un artiste professionnel n'entre pas dans les bonnes grâces de Radio-Canada, il n'a personne d'autre à qui s'adresser au Canada et il doit alors passer de l'autre côté de la frontière.

Cette situation est surtout imputable au monopole que Radio-Canada exerce sur les services du réseau, et l'on prétend de temps à autre que les télédiffuseurs privés n'ont pas encouragé les artistes canadiens dans la mesure où l'a fait la Société Radio-Canada. Cela n'a toutefois rien d'étonnant si l'on se rend compte que pour produire des émissions de la même qualité, l'exploitant privé devrait, en vertu du règlement en vigueur, assumer l'entier fardeau des dépenses avec ses propres ressources financières, tandis que Radio-Canada, avec les vastes ressources de son réseau national, peut répartir les dépenses sur tout le réseau, tout en recevant des subventions du trésor public. Si les puissants postes privés pouvaient, eux aussi, mettre leurs dépenses en commun, ils seraient certes capables d'améliorer davantage l'élaboration des programmes tant dans le domaine de la radiodiffusion que dans celui de la télévision.

L'établissement de Radio-Canada visait au fond à assurer une plus grande unité de la nation. Le député de Vancouver-Sud, qui vient de reprendre son siège, dit que c'est Radio-Canada qui a le plus accompli à cet égard. J'ai été heureux d'entendre cet aveu de sa part, parce que j'ai toujours entendu dire que c'était le parti libéral qui avait le plus fait à ce propos. Mais Radio-Canada a accompli une œuvre exceptionnelle en suscitant une façon de penser commune...

**M. Philpott:** Les domaines sont tout à fait différents.

**M. Dinsdale:** ...en rapprochant les uns des autres ces vastes espaces, ce qui était d'ailleurs l'un des principaux buts visés lors de l'établissement du réseau national de radiodiffusion. Il y avait un autre rôle important à remplir: donner une facture canadienne à nos émissions de radio, d'abord, et de télévision, ensuite. Ces fonctions n'ont pas changé et c'est dans ces domaines que Radio-Canada peut se révéler le plus utile. Mais, ici encore, je dirais qu'à mesure que la radiodiffusion s'est transformée au Canada, les exploitants de stations privées ont pris dans ce secteur une place beaucoup plus grande qu'on ne l'avait prévu. Ainsi, nous avons maintenant 150 stations privées qui contribuent à faire un tout culturel du Canada, alors que la radio d'État dispose d'une trentaine de stations. Même dans le domaine de la télévision, les stations privées sont aujourd'hui plus nombreuses que les stations d'État.

Nonobstant les moyens limités dont ils disposaient, les exploitants de stations privées ont pu parcourir tout le chemin que je viens d'indiquer. Ils ont élaboré des programmes excellents. Les deux fonctions essentielles de Radio-Canada sont de favoriser l'unité nationale et de nous assurer des émissions d'origine canadienne. Mais, comme on vient de le voir, son rôle est devenu beaucoup moins important à mesure que les exploitants de stations privées ont pris conscience de leur importance et de leurs obligations depuis que nous avons la radiodiffusion nationale, soit depuis 1932.

Nous viendrions peut-être à bout du problème des frais qui s'accroissent à un rythme rapide et qui sont, d'après le ministre, le cauchemar de la télévision, si nous faisons un plus grand usage des moyens que mettent à notre portée les stations privées. Il serait certes possible de réduire considérablement de la sorte les dépenses de Radio-Canada.

J'ai remarqué qu'il y a quelques jours,—et je pense qu'il en a été question à la Chambre,—on a annoncé une expérience tendant à permettre à des particuliers d'exploiter un réseau limité. A mon avis, c'est un pas dans la bonne voie, parce qu'il n'y a pas de raison pour que les postes privés soient restreints à l'exploitation locale comme dans le passé et n'aient pas plus largement accès au public de la radio et de la télévision sur le plan national. Cela assurerait certainement un service d'émission et de culture plus représentatif de tout le pays si nous pouvions obtenir plus d'émissions locales que nous n'en obtenons à l'heure actuelle. Dans l'organisation actuelle, bon nombre des émissions ont tendance à provenir des grandes villes, ce qui n'est pas nécessairement bien représentatif de la culture canadienne fondamentale.